



## **CAPITALISATION**

## **PROSPECTIVES ET RECHERCHE DE FINANCEMENT, L'ACCOMPAGNEMENT DE GESCOD**



# NOTE DE CAPITALISATION

## « Prospectives et recherche de financement, l'accompagnement de Gescod »

Thème de la fiche	Méthodologie sur la recherche de financement
Dernière mise à jour	22/01/2022
Nom du/ de la rédacteur.ice	Kelly LALAGUE
Contributeurs	François SIMON
Destinataires, intérêt de la fiche	Pour les associations et collectivités, cette note vise à : <ul style="list-style-type: none"><li>- Faire connaître et repérer les données, paramètres indispensables pour procéder à une veille financière</li><li>- Faciliter le tri, et adopter les bonnes pratiques pour solliciter uniquement les financeurs qui sont susceptibles d'être intéressés par votre projet</li><li>- S'orienter sur le site de Gescod dans l'onglet « Opportunités de financement »</li><li>- Naviguer avec facilité sur les outils mis à disposition par Gescod</li></ul>



### GESCOD

Espace Nord-Sud  
17 rue de Boston  
F-67000 Strasbourg  
gescod@gescod.org



## I. Méthodologie pour réaliser une veille financière

Lorsque l'on souhaite répondre à un Appel à Projets (AàP) et obtenir des subventions, il faut bien définir son projet et vérifier qu'il peut intéresser le financeur visé à la fois à travers les activités qui le composent mais aussi l'éligibilité de sa structure au guichet. Il est difficile de définir un cheminement linéaire. Le projet initialement envisagé peut évoluer par suite de l'analyse d'un point de règlement du bailleur de fonds ; le calendrier et chronogramme du projet peuvent aussi évoluer du fait du séquençage des financements... C'est donc un processus itératif et évolutif.

Quelques points d'attention, dans la recherche de financement, sont proposés ici, sans viser à l'exhaustivité.

### Définir son projet

- Le lieu du projet
- La/les thématique(s) du projet
- Les activités envisagées et les ressources nécessaires
- Les objectifs visés (l'objectif général, les objectifs spécifiques) et les résultats mesurables (résultats, indicateurs objectivement vérifiables)
- Le(s) partenaire(s)
- La durée du projet

Les éléments clés du projet sont généralement compilés dans un cadre logique.

### Connaitre sa structure

S'il est explicitement mentionné que l'appel à projet est ouvert à certains statuts, tels que les associations de droit français à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, il est fréquent d'observer au sein des critères d'éligibilité de l'entité porteuse du projet, des éléments relevant de sa structure mais aussi de son fonctionnement. Ainsi, il est recommandé de prêter attention aux éléments suivants :

- la nature juridique
- la localisation de son siège (commune/région où la structure est située)
- l'année de création
- le budget global de la structure

### Identifier les financeurs et son éligibilité

Une fois un ou plusieurs financeurs présélectionnés, un travail d'analyse doit être effectué pour s'assurer de l'adéquation de son projet avec les aspirations du financeur. Le travail d'analyse doit porter sur les points suivants :

#### **a. Destinataire et éligibilité**

Les principaux critères d'éligibilité sont :

- Les structures éligibles

Le financeur peut restreindre directement l'accès à son guichet à certains types de structure ou indirectement en s'assurant, par certains critères, que les structures auront les capacités d'exécuter correctement le projet.

Il est possible par exemple de trouver les pré-recquis suivants :

- avoir au minimum d'années d'existences
- disposer d'une situation financière équilibrée
- avoir déjà réalisé un projet de développement dans cette zone d'intervention ou sur cette thématique

Le financeur peut aussi exiger dans son règlement un certain montage partenarial. Par exemple cela peut prendre la forme d'une obligation à s'associer avec une structure locale (association ou entreprise) ou d'avoir une convention-cadre entre collectivités nord et sud.

#### ➤ Les zones géographiques de l'Appel à Projets

Il peut y avoir des restrictions fortes en limitant les zones d'intervention des projets à certains territoires géographiques. Cela peut être également plus ouvert mais par des modulations dans le montant possible du cofinancement, le bailleur peut orienter les candidats sur certaines zones géographiques.

Par exemple, les taux de cofinancement des projets sont souvent plus importants pour les pays [éligibles à l'APD](#).

#### ➤ Les secteurs ou thématiques visés

Les appels à projets sont soit généralistes c'est-à-dire potentiellement ouverts à un large spectre de projet soit thématique en ne limitant qu'une ou plusieurs thématiques éligibles. Même si l'appel à projet est généraliste, le bailleur peut néanmoins valoriser les projets portant sur certains secteurs.

#### ➤ La durée du projet

La durée possible des projets est fixée dans les règlements des appels à projet.

### **b. Modalités financières**

Des modalités financières sont généralement définies par le financeur. Elles portent tant sur son financement, que sur l'apport de l'entité porteuse et celui de son/ses possible(s) partenaire(s) ou cofinanceur(s).

Ces critères dépendent de l'enveloppe maximale dont il dispose dans le cadre de l'appel à projets, mais aussi de l'échelle de projet qu'il souhaite soutenir. Par exemple, le montant d'un microprojet de développement n'est pas le même que celui pour un projet de développement. Ainsi, en fonction de l'appel à projets sélectionné, l'éligibilité des projets dépend du **montant total** prévu. Ils doivent se situer entre un montant minimum et maximum défini par le financeur. De même, un **plafond de cofinancement** est déterminé permettant de fixer un pourcentage maximum de participation du financeur.

Il peut également avoir un **minimum de fonds propres à injecter dans le projet**, c'est notamment le cas pour des projets portés par des collectivités. Cela peut être traduit financièrement mais aussi à partir du temps consacré au projet par des membres bénévoles des partenaires de mise en œuvre ou des agents de collectivités (temps valorisé). Les règles de contreparties, notamment concernant la valorisation, dépendent du financeur.

Il faut également être attentif à l'origine des financements, pour une collectivité, il ne sera par exemple pas possible de mettre en contrepartie des fonds du MEAE des financements AFD et vice-versa.



### c. Les critères positifs et les critères de l'évaluation

Dans les appels à projet, il est souvent mentionné que certains critères spécifiques sont appréciés et/ou qu'ils conditionnent le niveau d'éligibilité des projets. Ils sont diverses et variés. Certains portent sur les thématiques convoquées, d'autres sur l'expérience de la structure et les acteurs impliqués....

- la participation des partenaires/bénéficiaires (à l'origine de l'identification des besoins et impliqués dans les activités du projet)
- thématiques transversales (dimension genre, handicap, jeunesse, environnement...)
- le potentiel d'innovation
- la reproductibilité
- la qualité du partenariat (historique et dynamisme du partenariat)
- les outils de suivi et d'évaluation

- la durabilité, l'efficacité, la pertinence, l'impact
- la viabilité (technique, organisationnelle, économique et financière, politique et réglementaire, sociale et culturelle...)

critères positifs

critères d'évaluation

### d. Analyse des dynamiques sur le guichet financier

Il est conseillé de se renseigner sur l'historique des projets financés, afin de dégager des tendances en terme de thématiques/pays soutenus, mais aussi concernant la nature et/ou la taille des structures financées.

#### Déposer son dossier

##### ➤ Le calendrier et les modalités de dépôt de la demande

Deux éléments sont à analyser lorsque l'on souhaite déposer une demande de financement : un relatif au calendrier d'ouverture de l'appel à projets, un autre relatif au calendrier de validation du financement.

En effet, il est conseillé de prêter attention à la disponibilité des AàP, étant donné que la fréquence est variable. Il peut s'agir d'un AàP permanent signifiant que le dépôt peut être réalisé sans échéance particulière mais il peut être aussi annuel, semestriel, trimestriel ou bien périodique. De plus, certains AàP sont voués à être renouvelés d'une année sur l'autre et d'autres non.

En ce qui concerne le calendrier des financeurs, il faut avoir à l'esprit le fait qu'après le dépôt de la demande une période de validation est à prévoir. Il est alors conseillé de vérifier les dates-clés telles que : les dates d'évaluation des dossiers, la publication des lauréats, le premier versement. Il peut y avoir aussi, des conditions suspensives à lever avant le premier versement. Ces conditions peuvent être liés à des actes administratifs ou des études techniques (études d'impact notamment). Il faut bien anticiper cela car plusieurs mois sont parfois nécessaires pour lever ces conditions. Toutes ces données sont majeures car elles orientent le calendrier de vos projets. Le calendrier des financeurs et le calendrier de vos

projets doivent concorder.



## Points de vigilance et synthèse de bonnes pratiques :

à Il ne faut pas oublier de décentrer son regard dans la mesure où les sources de financements peuvent être françaises mais également européennes, voire internationales.

à Il est conseillé de procéder à une veille régulière afin de ne pas manquer de possibles opportunités. Des sites publient régulièrement des informations sur les appels à projets (Coordination sud, les différents RRMA)

à Il est indispensable d'adapter le budget de son projet aux critères financiers de l'appel à projets sélectionné. L'ensemble des données financières doivent concorder dont le budget total, le pourcentage de cofinancement, l'obligation de trouver d'autres cofinancements si cela est mentionné...

à Il faut vérifier les règles concernant les contreparties à apporter en face du financement accordé (en numéraire ou en valorisé). La valorisation doit être réaliste pour ne pas se retrouver en difficulté lors de la justification finale.

à Si certaines dimensions ou thématiques (obligatoires ou vivement conseillées) par les bailleurs ne sont pas incluses dans vos projets, ces derniers risquent de ne pas retenir votre proposition.

à L'adéquation entre les calendriers est un élément important. Par exemple, il faut bien s'assurer de la période d'éligibilité des dépenses, mais aussi de la période anticipée de l'arrivée des fonds. Si les activités démarrent en amont de l'arrivée des financements, il faut s'assurer d'avoir la trésorerie pour avancer les dépenses ou revoir son phasage des activités pour reporter les dépenses importantes.

à Même si la réalisation de vos projets vous est cher, garder à l'esprit qu'il n'est pas facile et judicieux de solliciter un grand nombre de bailleurs pour un même projet. L'ensemble des critères mentionnés précédemment doivent concorder avec votre démarche. Il est vivement conseillé de procéder à ce tri et de cibler vos financeurs en fonction de vos projets.

à Il faut être conscient de sa capacité technique à mettre en œuvre le projet proposé aux financements (maîtrise du contexte local, de la thématique proposée...) mais aussi de sa capacité administrative. Certaines procédures de financeurs peuvent être relativement exigeantes au niveau administratif et il faut donc que la structure ait un personnel formé en nombre suffisant pour conduire ces aspects du projet.

à Être éligible à un guichet financier, ne doit pas systématiquement déboucher sur la réalisation d'un dossier de financement et d'un dépôt de dossier. En effet, il est important de mesurer le temps de travail pour la constitution du dossier eu égard des chances de succès de sa demande. Des échanges avec le financeur ou l'étude des structures/projets retenus par le passé peuvent permettre d'avoir une idée de ses chances de réussite.

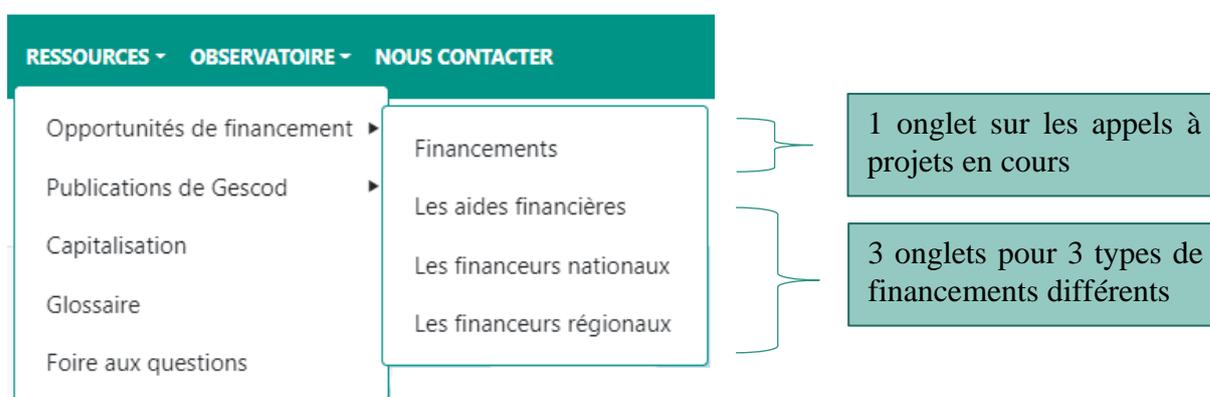
## II. Le site Gescod peut orienter sur la recherche de financement

Une rubrique « *Ressources* » existe sur le site de votre Réseau Régional Multi-Acteurs. Dans cette rubrique dans l'onglet « *Opportunités de financement* », vous trouverez de l'aide dans la recherche de financement pour la réalisation de votre projet à l'international. [Gescod](#) a identifié les principales sources de financements disponibles au niveau national et régional. D'autres types de bailleurs (bailleurs privés, fondations d'entreprises...) ont également été répertoriés.

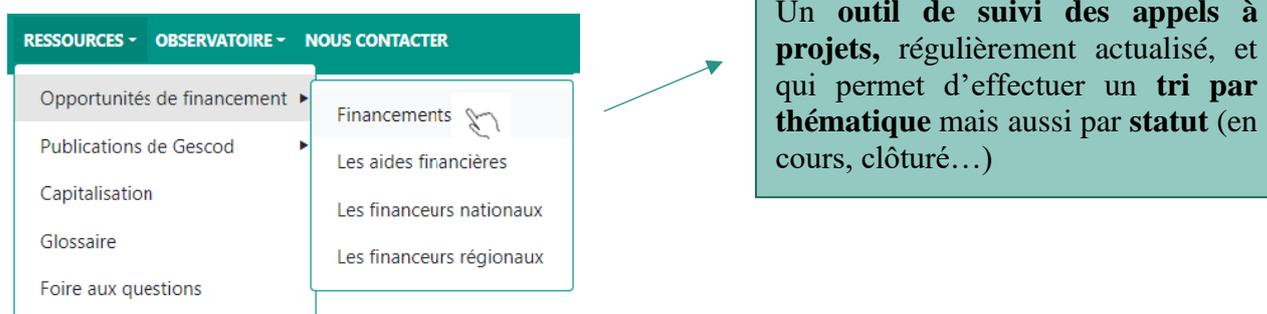
Les outils mis à disposition par Gescod et leur guide d'utilisation

### Où naviguer ?

Vous trouverez sur le site une partie consacrée aux opportunités de financement. Celle-ci se divise entre 4 parties distinctes vous permettant de bénéficier d'un premier tri afin de simplifier votre veille financière.



### Onglet : Financements



Exemple :

APPELS À PROJETS FILTRES

Retrouvez ici tous les appels à projets publiés ou relayés par Gescod.

Mot-clé Thématiques Statuts

3 appels à projets

- > Ville de Paris – SOLIDAE, SOLIDEV et Label Paris-Europe  
DATE DE LANCEMENT : 19 NOVEMBRE 2019 | DATE DE CLÔTURE : 16 DÉCEMBRE 2021 **CLÔTURÉ**  
FINANCEUR(S) : SOLIDAE, SOLIDEV
- > FONJEP – Initiatives pour la solidarité internationale (ISI)  
DATE DE LANCEMENT : NON PRÉCISÉE | DATE DE CLÔTURE : 14 JANVIER 2022 **EN COURS**  
FINANCEUR(S) : FONJEP

[Cliquer ici pour y accéder](#) (Aussi accessible directement sur la page d'accueil du site)

**Onglet : Les aides financières**

RESSOURCES - OBSERVATOIRE - NOUS CONTACTER

- Opportunités de financement
  - Financements
  - Les aides financières
  - Les financeurs nationaux
  - Les financeurs régionaux
- Publications de Gescod
- Capitalisation
- Glossaire
- Foire aux questions

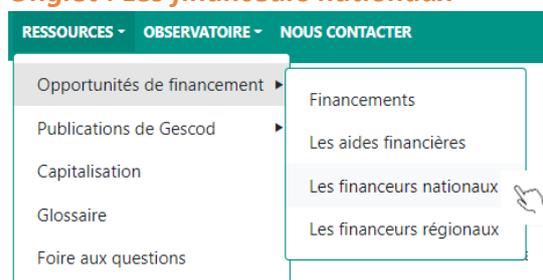
Une liste qui recense de nombreuses opportunités de financement. Ce document reprend l'ensemble des données évoquées dans le « I » de manière synthétique.

Exemple d'informations que vous pourriez trouver en utilisant cet outil :

Nom du bailleur :	Fondation Groupe EDF		
Lien :	<a href="https://fondation.edf.com/">https://fondation.edf.com/</a>		
Nom de l'AAP :			
Thématiques :	Environnement – Education – Inclusion		
Montant Maximum			
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent		
Zones concernées	France & International		
Lien de dépôt :	<a href="https://projetsfondation.edf.com/fr/">https://projetsfondation.edf.com/fr/</a>		
<b>Objectif de l'AAP :</b>			
<b>Conditions de candidature à l'AAP :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agir dans l'un des domaines de la fondation EDF (Environnement, Education, Inclusion).</li> <li>- Avoir deux ans minimums d'existence</li> <li>- Avoir son siège social en France</li> </ul>			
<b>Critères d'évaluation du projet :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet doit être centré sur les jeunes générations ou les publics fragiles et doit intervenir dans l'un des trois domaines (éducation, inclusion &amp; environnement)</li> <li>- Doit offrir des possibilités d'engagement bénévoles et/ou du mécénat de compétence pour les salariés du groupe EDF.</li> <li>- Démontrer de sa faisabilité et avoir un impact social évaluable.</li> </ul> <p><i>Pour le cas des projets Education :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets visant à améliorer l'accès à l'éducation en milieu rural, développement d'enseignement technique sur la filière énergie.</li> </ul> <p><i>Pour le cas des projets Environnement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien focalisé sur les projets en lien avec l'éducation/sensibilisation et les projets de terrain de lutte contre le réchauffement climatique et des projets qui s'appuient sur la résilience du territoire.</li> </ul> <p><i>Pour le cas des projets Inclusion :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre l'exclusion et d'accès à l'électricité comme bien essentiel et d'accélération du développement économique.</li> </ul>			
<b>Remarques personnelles :</b>			
Plusieurs projets financés au Bénin et au Togo par EDF Fondation. L'une des structures les plus financés est Electriciens sans frontières, membre du réseau GESCOD.			

[Cliquer ici pour y accéder](#)

### Onglet : Les financeurs nationaux



Une page synthétique sur les opportunités de financement au niveau national (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, Agence Française de Développement ...)

[Cliquer ici pour y accéder](#)

### Onglet : Les financeurs régionaux



**Une page synthétique sur les opportunités de financement au niveau régional** (Région Grand Est, Ville et Eurométropole de Strasbourg, Agences de l'eau...)

[Cliquer ici pour y accéder](#)

## Pour en savoir plus : liens complémentaires

- **Coordination Sud :**

Documentation « Les financements accessibles aux ONG françaises : panorama général et conseils méthodologiques 2018 » avec une partie intitulée conseils méthodologiques par catégories de financeurs (UE, Nations Unies, financements nationaux, financements privés...)

[Guide-Panorama-des-financements-vf-2018.pdf](#)

- **Associathèque :**

24 guides sur le financement d'une association :

[Financement de l'association– Guide et documents pratiques |](#)

dont : Comment financer son association :

[Ebook - Comment financer son association en 6 piliers ? |](#)

Tenir une base de données donateurs :

[Financement de l'association– Guide et documents pratiques | Base de données](#)

- **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) :**

Documentation « Subventions publiques pour la solidarité internationale ». Ce guide présente une quinzaine de dispositifs adaptés aux petites, moyennes et grandes organisations (OSC française, prestataire, collectivité). Il présente aussi cinq dispositifs dédiés à l'engagement citoyen (FONJEP, Agence du service civique...)

[guide des subventions cle41ffec.pdf \(diplomatie.gouv.fr\)](#)

- **Gescod**

Le site de Gescod :

<https://www.gescod.org/>